

PLAN DE DENEIGEMENT

Le plan de déneigement de la commune est affiché en mairie et sur le panneau place de l'église. Il peut être consulté au secrétariat et sur le site internet.

Les routes principales (RD 83 – RD vers Petitefontaine et RD vers Angeot) sont déneigées par les équipes du Conseil Départemental.

Les rues communales, le parking arrière de la mairie et l'aire de retournement des bus sont dégagés par l'entreprise PERIAT d'Angeot dès lors que la couche de neige atteint 5 cm.

Les ouvriers communaux ont en charge, en priorité la cour de l'école, de l'église, l'arrêt de bus, les trottoirs autour de l'école et la rue de la Cryse. Ils interviennent ensuite dans un deuxième temps aux aires de stationnement le long de la RD 83, les trottoirs (1), la salle communale, la station d'épuration etc.

Il est rappelé par ailleurs que le décret du 4 février 2003 stipule que tous les propriétaires ou locataires sont tenus de débiter (neige ou glace) au droit des immeubles en bordure des voies ouvertes à la circulation. Des sanctions pourront être prise par la commune en cas de non respect abusif.

Il est demandé, par ailleurs, de **permettre le déneigement dans les meilleures conditions** : pas de stationnement sur les trottoirs, dégagement des rues pour permettre le passage des véhicules etc.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population de la commune de Lachapelle sous Rougemont aura lieu du **jeudi 19 janvier au samedi 18 février 2017**. Il est placé sous la responsabilité du maire et du coordonnateur communal qui a été désigné par le conseil municipal : Bernard ZENTNER.

La commune est divisée en deux secteurs :

- De l'entrée de Lachapelle par Belfort jusqu'à la St Nicolas le recensement sera effectué par Mme **Dalila SANVIDO**



- De l'entrée de Lachapelle par Mulhouse jusqu'à la St Nicolas il sera en charge de Madame **Ludivine VIENNET**.

Il est rappelé que la participation au recensement est obligatoire par la loi. La confidentialité des informations est garantie, les agents recenseurs sont tenus par le secret professionnel. Cette année il vous sera demandé de privilégier le recensement par internet. Tous les renseignements vous seront donnés par les agents.

Numéro 65 – décembre 2016

Quoi de neuf ?

Lachapelle sous Rougemont

Noël de l'école maternelle

Les deux classes de Lachapelle (PS, MS, GS et CP) ont réalisé un spectacle pour leurs parents. Le Père Noël est venu les récompenser de leurs efforts, les bras chargés de cadeaux financés par la coopérative scolaire. Un beau moment de partage avant les vacances !



Grippe aviaire

Le niveau de risque influenza aviaire est passé de « modéré » à « élevé » pour l'ensemble du territoire métropolitain. Si vous avez des volailles, merci de vous signaler en mairie et de respecter les « règles de biosécurité » :

- Ne pas mélanger les volailles avec d'autres animaux.
- Leur donner à manger et à boire à l'intérieur et ne pas stocker d'aliments à l'extérieur
- Si besoin, confiner les volailles

Vous pouvez demander des informations plus complètes en mairie.



Infos pratiques Mairie

La mairie sera fermée le 02 janvier 2017.

Une permanence pour les inscriptions sur les listes électorales aura lieu le samedi 31 décembre de 9h30 à 11h30.

Rappel : pour voter en 2017 penser à vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 31-12-2016.

Etat Civil

Mariage

MORSAL POOR Syrus et REZAEI Mariam se sont mariés le 12/11/2016.

Mesdames, Messieurs,

L'année 2016 se termine, elle aura été riche en travaux et en événements, aussi je vous propose d'en faire le bilan et présenter les orientations pour 2017 lors de la **cérémonie des vœux qui se déroulera le samedi 7 janvier** à partir de 18h30 à la salle des associations. Vous y êtes tous cordialement invités.

Le Préfet vient de nous informer de la **reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle** pour la commune suite aux inondations survenues les 24 et 25 juin 2016. Les sinistrés disposent d'un délai de 10 jours à compter de la publication de l'arrêté pour faire parvenir à leur compagnie d'assurance un état estimatif de leurs pertes, laquelle dispose ensuite de trois mois pour indemniser les dommages liés à l'événement.

Sur les trois dernières années, la vente de bois a rapporté à la commune 67 225 €. Nous avons décidé en 2015 d'investir dans la forêt notamment en **plantant plus de 1200 arbres**. Il est important que nous pensions aux générations futures et qu'une partie de ces revenus soit réinvestie dans la forêt. **Ce sont les responsables forêt, David Didelot et Henri Kauffmann, qui ont pris en charge ces travaux.** Le mercredi 30 novembre dernier, ils ont organisé une matinée de plantations dans la forêt du Chênois avec les employés communaux et les enfants des écoles de Lachapelle et Petitefontaine. Je tiens à remercier tout particulièrement David et Henri pour leur travail (aucune entreprise n'est intervenue pour ces plantations) et leur implication. Merci également à tous ceux qui les ont aidés.

La période festive approche à grands pas et je souhaite que l'on ait une pensée particulière, pour toutes les personnes qui seront seules, mais aussi pour celles qui ont eu des moments difficiles cette année.

Je vous souhaite à toutes et à tous de très bonnes fêtes de fin d'année et espère vous rencontrer le 7 janvier.

Bien cordialement à vous.

Le Maire, Eric PARROT

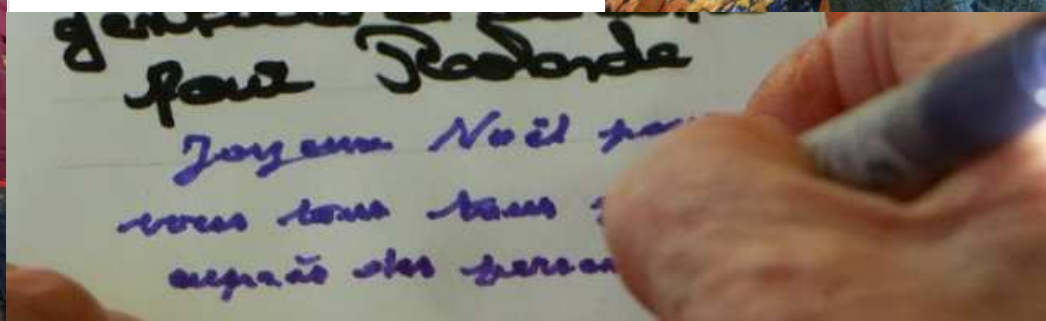
Résultats du Téléthon 2016

A la suite du Téléthon organisé à Lachapelle le samedi 3 Décembre, l'association la Chapelloise a versé **2706 € au profit de l'AFM Téléthon. 180 écoliers ont marché le vendredi et 357 randonneurs, âgés de 8 mois à 86 ans,** ont parcouru les chemins le samedi. Merci à tous ces marcheurs et tous les donateurs pour leur grande générosité !



Des nouvelles de notre doyenne

Madame HIRSTEL est à présent à la maison de retraite des vergers à Rougemont. Elle a eu la visite d'une partie du Conseil Municipal peu après son **102ème anniversaire.** Elle a également participé à un atelier cuisine avec les CM2...et elle a toujours une très belle écriture !



Sortie arbustive du 30 novembre

Article écrit par la classe de CM2 de Petitefontaine

Opération « plantation d'arbres » en ce froid mercredi matin. David Didelot nous avait donné rendez-vous sur une parcelle de la forêt domaniale de Lachapelle, entre Felon et Petitefontaine. La tempête y avait déboisé un large terrain et seule une partie avait repoussé naturellement. Nous avons donc amorcé, avec les maitresses, la plantation de 1200 chênes sessiles. Il a fallu les protéger du gibier avec un filet et couvrir leurs racines avec des copeaux. **Merci** aux chasseurs, au garde forestier, aux ramasseurs de champignons et aux adultes présents pour leur aide. **RDV dans 50 ans pour l'ombre obtenue !**



Conférence Histoire de l'Art

C'est devant une assistance de 30 personnes, ce samedi 10 décembre, que le conférencier Volker Schuchardt, a présenté ses recherches sur les influences des maladies de quatre artistes célèbres (Monet, C. Claudel, van Gogh et Corinth) sur leurs créations.

Parmi le public, quelques personnes de la commune s'étaient déplacées, les informations ayant été bien diffusées par le bulletin communal et par le tractage dans les boîtes aux lettres.

Pari gagné pour LIBER PROJECT association à vocation culturelle dans notre commune, qui nous a fait découvrir quelques aspects méconnus des vies tourmentées de ces grands artistes.

Grâce à l'implication des bénévoles de Liber Project pour la médiatisation de cet événement, à la mise à disposition de la salle des associations par la mairie, à la gentillesse et la compétence du conférencier, cette soirée a été un réel succès !

